

Annexe à la délibération n°2026/04/7



COMMUNE DE PLUMERGAT COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le compte financier unique est le document comptable retraçant l'ensemble des opérations financières de dépenses et de recettes réalisées au cours de l'année écoulée.

En matière de dépenses :

Les charges à caractère général sont en légère augmentation : + 6 500 €

Les charges de gestion courante subissent une augmentation plus importante : + 187 165 €

Les charges de personnel et les intérêts de la dette sont en baisse : - 37 754 € et - 5 039 €

En parallèle, les recettes réelles de fonctionnement sont en légère augmentation : + 56 000 €.

Ainsi, à la clôture de l'exercice 2025, le compte financier unique fait apparaître les résultats suivants :

Présentation du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025			
		Investissement	Fonctionnement
Dépenses	Prévisions budgétaires	7 168 797,00 €	4 044 312,00 €
	Dépenses réalisées	2 166 889,40 €	3 622 015,89 €
	Restes à réaliser	1 392 574,00 €	
Recettes	Prévisions budgétaires	7 168 797,00 €	4 044 312,00 €
	Recettes réalisées	1 860 877,34 €	3 886 019,53 €
	Restes à réaliser	181 707,00 €	
Résultat 2025		-306 012,06 €	264 003,64 €
Résultat antérieur reporté	Déficit		
	Excédent	1 088 689,01 €	311 029,02 €
Résultat cumulé, hors restes à réaliser		782 676,95 €	
Résultat cumulé, restes à réaliser compris		-428 190,05 €	575 032,66 €

ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services municipaux.

A – Les dépenses réelles de fonctionnement

Elles s'élèvent pour l'année 2025 à **3 444 472 €**, charges rattachées comprises. Elles sont en hausse par rapport à 2024 de 230 443 €, soit **7,17 %** (pour mémoire elles étaient en baisse de 2,32 % en 2024 par rapport à 2023).

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent en 2025 une dépense moyenne de 802 € par habitant, (pour mémoire 752 € en 2024).

Elles regroupent :

- les charges à caractère général, c'est-à-dire les frais nécessaires au fonctionnement des services et à l'entretien du patrimoine,
- les charges de personnel,
- les autres charges de gestion courante, c'est-à-dire les indemnités versées aux élus et les subventions versées aux associations ainsi qu'au CCAS,
- les intérêts de la dette
- les charges exceptionnelles (titres annulés sur exercices antérieurs).

Évolution des principales dépenses réelles de fonctionnement

CHAPITRE	2024	2025	Évolution €	Évolution %
011 - Charges à caractère général	759 241 €	765 769 €	6 529 €	0,86%
012 - Charges de personnel	1 844 882 €	1 807 127 €	-37 754 €	-2,05%
65 - Charges de gestion courante	556 497 €	743 662 €	187 165 €	33,63%
66 - Intérêts de la dette	37 466 €	32 426 €	-5 039 €	-13,45%
Total	3 198 085 €	3 348 985 €	150 900 €	

Évolution et moyenne sur 5 ans :

Principales dépenses réelles de fonctionnement	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution 2025//2024		Evolution annuelle moyenne 2020/2025 en %
						Évolution €	Évolution %	
011 - Charges à caractère général	590 152 €	720 938 €	954 688 €	759 241 €	765 769 €	6 529 €	0,86%	6,73%
012 - Charges de personnel	1 420 848 €	1 535 668 €	1 701 630 €	1 844 882 €	1 807 127 €	-37 754 €	0,00%	6,20%
65 - Charges de gestion courante	500 912 €	543 625 €	566 059 €	556 497 €	743 662 €	187 165 €	33,63%	10,38%
66 - Intérêts de la dette	64 514 €	59 556 €	40 265 €	37 466 €	32 426 €	-5 039 €	-13,45%	-15,80%
Total	2 576 426 €	2 859 787 €	3 262 641 €	3 198 085 €	3 348 985 €	150 900 €	4,72%	6,78%

1/ Les charges à caractère général :

Elles s'élèvent cette année à 765 769 € (rattachements inclus) contre 759 241 € en 2024, soit une hausse de 0,86 % (pour mémoire - 20,47 % en 2024//2023).

2/ Les charges de personnel (chapitre 012) : En 2025, elles représentent 52,46 % des dépenses réelles de fonctionnement (contre 57,40 % en 2024).

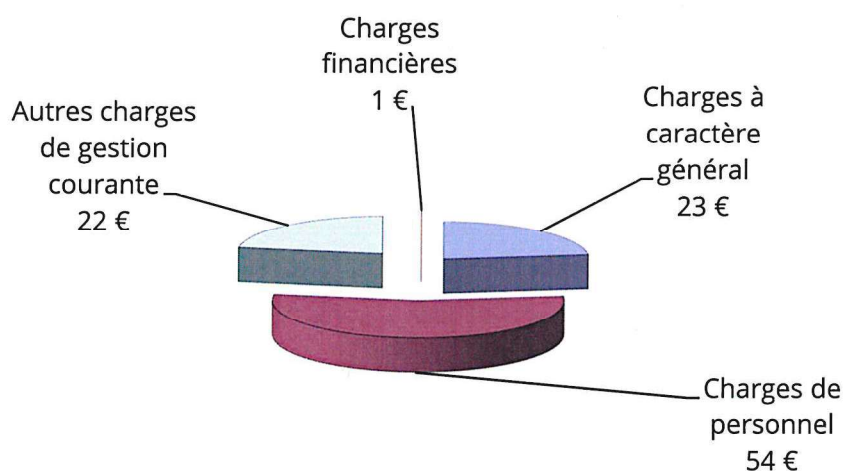
3/ Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) : 743 662 €
 Ce chapitre enregistre une nette augmentation des dépenses, de l'ordre de 187 165 € (+ 33,63 %).

4/ Les intérêts de la dette (Intérêts Courus Non Echus pris en compte) :
 Les intérêts de la dette versés en 2025 pèsent très peu sur le budget global des dépenses réelles de fonctionnement : 0,94 %.

Les intérêts payés en 2025 sont en baisse et aucun nouvel emprunt n'a été contracté lors de cet exercice.

Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Année 2025
58 624 €	49 938 €	45 215 €	41 060 €	40 265 €	37 466 €	32 426 €

5/ Structure des charges réelles de fonctionnement pour 100 €



B - Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement regroupent :

- ✓ les atténuations de charge, c'est-à-dire les remboursements sur rémunérations du personnel lors des arrêts maladie (vu précédemment, dans le cadre des dépenses de personnel)
- ✓ les produits issus de l'utilisation des équipements et des services
- ✓ la fiscalité directe et indirecte
- ✓ les dotations et subventions versées par l'Etat et les autres organismes
- ✓ les autres produits de gestion courante, c'est-à-dire le revenu des immeubles
- ✓ les produits exceptionnels (dont remboursements de sinistres).

Les recettes réelles de fonctionnement 2025, rattachements compris, s'élèvent à 3 883 058 €. En 2024, elles s'élevaient à 3 759 480 €, soit une légère hausse de 3,29 % (pour mémoire elles étaient en baisse de 8,24 % en 2024, en neutralisant les recettes exceptionnelles – sinistre médiathèque).

Hors recettes exceptionnelles, la moyenne par habitant est de 897 € en 2025, contre 868 € en 2024.

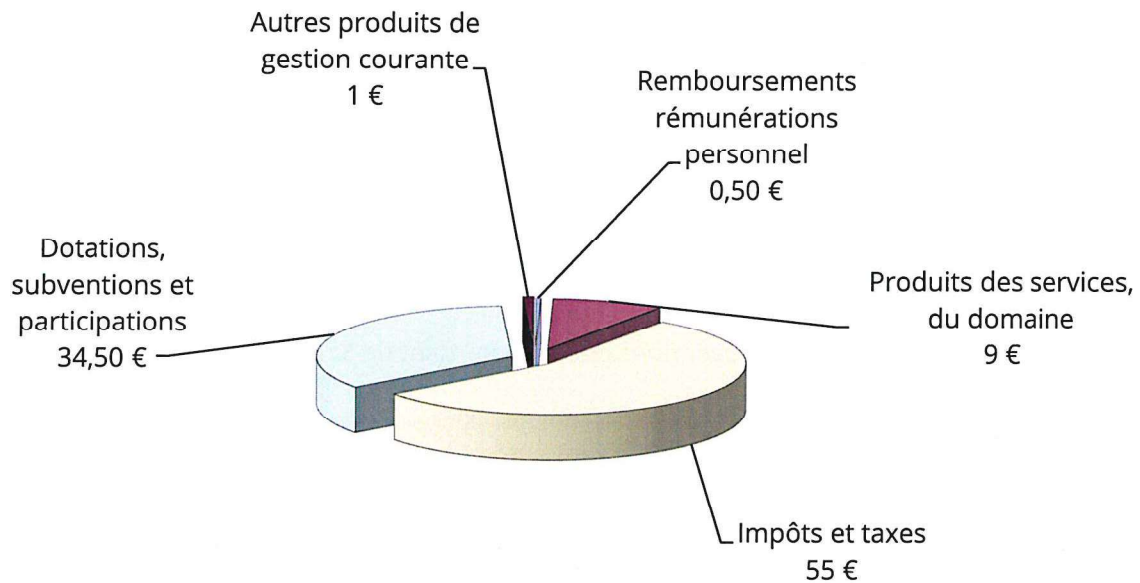
Évolution des principales recettes réelles de fonctionnement

CHAPITRE	2024	2025	Évolution €	Évolution %
013 - Remboursement charges de personnel	63 402 €	15 443 €	-47 958 €	-75,64%
70 - Produits des services	359 766 €	353 664 €	-6 102 €	-1,70%
73 - Impôts et taxes	2 068 927 €	2 089 619 €	20 692 €	1,00%
74 - Dotations et participation	1 219 806 €	1 309 548 €	89 742 €	7,36%
75 - Autres produits de gestion courante	34 221 €	34 319 €	98 €	0,29%
Total	3 746 122 €	3 802 593 €	56 472 €	

Évolution et moyenne sur 5 ans :

CHAPITRE	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution 2025//2024		Evolution annuelle moyenne 2020/2025 en %
						Évolution €	Évolution %	
Remboursement charges de personnel	121 744 €	68 128 €	82 954 €	63 402 €	15 443 €	-47 959 €	-75,64%	-30,19%
Produits des services	319 667 €	341 659 €	357 315 €	359 766 €	353 664 €	-6 102 €	-1,70%	9,89%
Impôts et taxes	1 591 661 €	1 712 319 €	1 976 682 €	2 068 927 €	2 089 619 €	20 692 €	1,00%	6,41%
Dotations et participation	1 136 271 €	1 176 890 €	1 237 629 €	1 219 806 €	1 309 548 €	89 742 €	7,36%	2,89%
Autres produits de gestion courante	8 461 €	28 458 €	21 730 €	34 221 €	34 319 €	98 €	0,29%	34,42%
Total	3 177 804 €	3 327 454 €	3 676 310 €	3 746 122 €	3 802 593 €	56 471 €	1,51%	4,93%

5/ Structure des produits réels de fonctionnement pour 100 €



ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A- Les dépenses réelles d'investissement :

Elles regroupent les frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme, les frais d'études, les dépenses d'équipement et le remboursement de la dette en capital.

Les dépenses d'équipement seules constatées au compte financier unique s'élèvent à **1 430 335 €** (montants TTC – Restes à réaliser non inclus, détaillés en fin de document) :

1 – Réalisation des documents d'urbanisme, frais d'études et maîtrise d'œuvre (c/202 et c/2031)

- Mise en compatibilité du PLU avec la loi Climat et Résilience (1^{er} acompte) : 3 690 €
- Salle de sport : maîtrise d'œuvre et études de sol : 377 871 €
- Travaux de rénovation énergétique bâtiments municipaux : 95 107 €

2 - Les principales dépenses d'équipement (chapitres 21 et 23)

- Travaux local commercial : 575 533 €
- Travaux de voirie : 117 117 €
- Médiathèque :
 - Solde et révision sur travaux : 43 941 €
 - Rejointoiement des façades nord et sud : 24 035 €
 - Accès PMR : 8 280 €
- Construction salle de sport - avances sur travaux : 39 577 €
- Pose de columbariums à Plumergat et Mériadec : 35 518 €
- Travaux de rénovation sol salle Belle-Île : 17 222 €
- Changement de serveur informatique : 15 910 €
- Panneaux de signalisation : 10 814 €

3 - Le remboursement de la dette :

Le remboursement de la dette en capital sur l'exercice 2025 est de **127 417 €** (pour mémoire il s'élevait à 151 456 € en 2024) et se répartit ainsi :

- ✚ 82 417 € de remboursement des prêts en cours
- ✚ 45 000 € de remboursement de prêts au syndicat Mériadec Villages (au prorata de la population)

L'annuité complète de la dette bancaire (capital + intérêts) en 2025 s'est élevée à 159 843 € (pour mémoire 188 921 € en 2024).

B - Les recettes réelles d'investissement :

- ✚ Encaissement de subventions pour un montant de **510 981 €** concernant :
 - Travaux local commercial : 295 711 € (État - Région - Conseil départemental - AQTA)
 - Médiathèque : 142 791 € (État - Région - Conseil départemental - AQTA)
 - Travaux de voirie 2024 : 61 136 € (Conseil départemental)
 - Changement luminaires LED éclairage public : 5 405 € (Morbihan Energies)
 - Etude et acompte pour travaux de restauration du tableau "Saint Roch guérissant les malades dans un hôpital" : 5 938 € (DRAC et Conseil département)
- ✚ FCTVA : 173 444 € (pour mémoire 117 419 € en 2024)
- ✚ Taxe d'aménagement : 43 349 € ((pour mémoire 70 112 € en 2024)
- ✚ L'affectation du résultat 2024 : 350 000 €

LE RÉSULTAT D'EXÉCUTION 2025

Avec un excédent en fonctionnement de 264 K€ et un déficit d'investissement de 306 K€, **l'exercice 2025 se solde par un résultat global déficitaire de 42 K€** (contre un résultat excédentaire de 108 K€ en 2024).

Compte tenu des résultats reportés excédentaires en fonctionnement de 311 K€ et en investissement de 1 088 K€, **le résultat de clôture cumulé excédentaire s'établit à 1 357 K€** (contre 1 750 K€ en 2024). Le résultat de fonctionnement cumulé s'élève à 575 032,66 €. Il est proposé d'affecter ce résultat ainsi :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025	
Au financement de l'investissement 2026 (c/1068)	300 000,00 €
En report à nouveau en fonctionnement (c/002)	275 032,66 €